

le manque de coopération de ceux qui nous reprochent de ne pas faire assez pour la classe ouvrière.

De plus, par suite de leur obstruction, s'il faut en croire les journaux, le retard qu'ils ont apporté à l'adoption du bill C-43 a eu pour effet de priver le Canada d'un grand honneur qui lui serait échu cette année. Au fait, on sait que notre ministre du Travail avait été prié d'accepter la présidence du Congrès international du travail qui doit avoir lieu à Genève. Il est bien clair que nos amis libéraux, qui n'ont pas connu pareil honneur, en ont été profondément déçus. Aussi, se sont-ils employés à faire en sorte que le ministre soit obligé de décliner l'invitation.

Monsieur le président, j'ai passé près d'un quart de siècle de ma vie au milieu des ouvriers et je ne crois pas me vanter en disant à la Chambre que je connais un peu le sentiment ouvrier. Toutes les fins de semaine, afin de conserver le contact entre le *grass* et le *brass*, j'ai des entrevues, dans mon bureau à Saint-Hyacinthe, avec les ouvriers des différentes classes et des différentes usines de ma ville. J'ai discuté avec eux du projet de loi actuellement à l'étude, et tous, sans exception, qu'ils représentent les employés de l'industrie textile, ceux de la métallurgie ou de tous autres secteurs de l'industrie, sont unanimes à reconnaître la nécessité de la présente mesure et tous y donnent leur adhésion. Les ouvriers sont satisfaits de la sollicitude dont le ministre du Travail fait preuve à leur égard, lui qui peut se réclamer d'avoir été un vrai ouvrier. Aussi sont-ils disposés à faire leur part, sachant que s'ils ne bénéficient pas personnellement de la mesure, un de leur frère ouvrier en profitera. Et je puis ajouter, monsieur le président, que les ouvriers sont indignés de l'attitude des libéraux.

Monsieur le président, à titre de membre du comité des relations industrielles, j'ai assisté à presque toutes les réunions, sauf à une couple de séances, alors que mes occupations me retenaient ailleurs. Je puis vous dire, monsieur le président, que le discours qu'a prononcé, hier, l'honorable député de Hull indique que l'on veut créer à la Chambre l'atmosphère qui régnait lors de l'étude en comité de la présente mesure.

Nous avons assisté à des spectacles décevants. Réellement, nous nous attendions à un meilleur exemple de la part de députés,—je dirais,—distingués de l'opposition. Il suffit, monsieur le président, de se reporter aux journaux du 27 ou du 28 mai et du 4 et du 5 juin pour se rendre compte que seulement deux personnes qui voulaient prendre la vedette au comité, afin que leur nom paraisse dans les journaux, ont été la cause de cette

situation. Ce spectacle, monsieur le président, était très décourageant pour nous, les jeunes, qui ne sommes ici que depuis quelque temps.

Monsieur le président, hier il nous a été donné de voir le député de Hull poser au martyr, disant que les libéraux avaient été maltraités par le président du comité des relations industrielles. Afin de tromper la bonne foi des gens, il s'est employé à échauffer un amas de mensonges dans le dessein de faire croire à la population que les députés conservateurs, et plus particulièrement le président du comité des relations industrielles, avaient été injustes envers les libéraux. Monsieur le président, c'est tout à fait le contraire qui s'est produit. De fait, l'honorable député de Danforth s'est très bien acquitté de sa tâche de président, mais il n'avait pas le choix lorsque les députés libéraux enfreignaient le Règlement et plus particulièrement le député de Hull et l'honorable député d'Essex-Est (M. Martin).

Monsieur le président, je suis d'avis que les députés qui siègent à la Chambre depuis quelque temps savent fort bien que ces deux députés ne sont certainement pas les derniers venus et qu'ils ont bien des cordes à leur arc pour essayer de jeter leurs idées dans le public, même s'ils savent qu'ils agissent contrairement au Règlement.

A ce stade de mes observations, monsieur le président, je désire me reporter au discours qu'a prononcé hier l'honorable député de Hull. Comme l'atteste la page 4754 du compte rendu officiel des débats, version anglaise, l'honorable député disait:

De fait, nous avons dû quitter les séances du comité à deux reprises, en signe de protestation, parce que l'on ne nous permettait pas d'obtenir les renseignements requis, et ce par suite de la façon d'agir de l'honorable député de Danforth qui était président du comité. Il en est résulté que nous avons manqué une partie de ces séances, et l'on en a profité pour adopter les choses à la hâte.

Monsieur le président, il est vrai que lorsque les députés libéraux ont quitté la séance du comité pour la première fois, nous en étions à étudier le projet de loi. Cependant, lorsqu'ils ont quitté la salle pour la deuxième fois, le comité était à étudier le mémoire présenté par la Confédération des travailleurs catholiques du Canada. Voilà la fausseté qu'a avancée l'honorable député de Hull en prétendant qu'on leur avait refusé les renseignements requis.

Me reportant au rapport numéro 4 du comité des relations industrielles, je lis, à la page 169, ce qui suit:

(Traduction)

M. MacInnis: Je voudrais vous signaler, monsieur le président, ainsi qu'au secrétaire du comité, que seuls les députés conservateurs et cécéistes qui